VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **15 février 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quinze février deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 08 février 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Djamel IBRAHIM-OUALI à Sandrine DUBOC-GEAY, Jean-Pierre LAVIGNE à Edith CANDELIER, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Arrivée de Mme Géraldine BASTIEN avant le vote de la question n°3 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Pierre BRENAS)
Arrivée de Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donnée à M. Jean-Luc BLANC)
A la demande de M. Jean-Luc BLANC, les vœux a) et b) sont regroupés pour former un vœu commun dans lequel est introduite la phrase relative à l'énergie « hydrogène »

Rapport N° 23
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ASSOCIATIONS CULTURELLES

Le crédit disponible destiné à l'attribution de subventions exceptionnelles en faveur d'associations poursuivant des activités culturelles est de 53 000 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

CENTRE CULTUREL JULES ISAAC

L'association Centre culturel Jules Isaac a pour objet de développer toutes formes d'actions permettant de faire connaître la culture, l'histoire et la mémoire juives.

Un soutien financier de la Ville est attendu pour les actions programmées en 2019.

En 2018, les réalisations de l'association se sont articulées autour de trois opérations principales : une programmation pédagogique (ateliers pour les élèves adaptés aux programmes scolaires des écoles primaires, collèges et lycées), une programmation mémorielle notamment avec un cycle de trois conférences sur l'immigration de la population juive dans le cadre de la programmation de *Migrations*, et une programmation de manifestations culturelles, avec un concert de musique klezmer lors de la Fête de la musique le 21 juin et lors du week-end des Journées Européennes du Patrimoine en septembre.

En 2019, un nouveau cycle de visites guidées et conférences mémorielles sera proposé tout au long de l'année, ainsi que des actions pédagogiques avec des établissements scolaires sur l'ensemble de la Région Auvergne Rhône-Alpes. A souligner en mai, un projet autour de Claude Lanzmann, en partenariat avec le lycée Blaise Pascal.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention exceptionnelle de 4 500 € en soutien au concert programmé aux Journées Européennes du Patrimoine et aux expositions, qui concernent notamment un public scolaire.

Budget prévisionnel 2019: 32 900 €
Subvention allouée en 2018 : 3 500 €
Subvention attendue : 10 000 €
Subvention proposée : 4 500 €

RADIO DX CLUB D'AUVERGNE ET FRANCOPHONIE

Créée en avril 1989, l'association RadioDX Club d'Auvergne et francophonie a pour objectif de susciter, encourager, développer toutes les initiatives favorisant l'écoute des ondes hertziennes, les échanges avec diverses stations françaises ou étrangères, la sauvegarde et la promotion de la langue française, notamment sur les ondes ou dans le cadre de différents moyens de communication.

Cette année, l'association fêtera ses trente ans du mardi 13 au samedi 16 février 2019, et invitera deux jeunes adolescentes roumaines, Diana Predescu actrice du film *La Quête,* et sa réalisatrice Diana Popescu, afin de démontrer l'importance que revêt l'écoute des radios francophones pour le maintien et le développement de la francophonie, notamment dans le cadre du festival du court-métrage se déroulant du 1er au 9 février 2019.

Au regard de ces éléments mais aussi de l'action menée par l'association, qui participe du rayonnement culturel de la Ville à l'international, tout en s'inscrivant dans un événement majeur de la Cité, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 000 €, sur un volet culturel, la DESRRI octroyant pour sa part une subvention de 2 000 € sur un volet relations internationales.

Budget prévisionnel : 2 259 €
Subvention exceptionnelle 2018 : 0 €
Subvention sollicitée : 3 000 €
Subvention proposée: 1 000 €

ASSOCIATION APOCES

Créée en 2015, APOCES a pour principal objet la création, la diffusion, l'organisation, la promotion et la production de spectacles et d'événements culturels. L'association est à l'origine de la création du Festival Coupure de Courant.
Cette manifestation est un festival éco-responsable de musique et performances qui se déroulera en centre-ville de Clermont-Ferrand, Place de la Victoire. L'événement est prévu pour le vendredi 31 mai et le samedi 1er juin 2019, dans le cadre de la Semaine Européenne du développement Durable, organisée par la Métropole. Générateurs à pédales pour un vélo-concert, DJ alimenté par des panneaux solaires, etc., il s'agit d'un projet original, innovant, et résolument tourné vers l'avenir.
Au regard de ce projet singulier, il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 €. A souligner qu'il s'agit d'une jeune association et que l'aide sollicitée équivaut à une collaboration de soutien et d'encouragement, n'entraînant pas un renouvellement de celle-ci à l'avenir.

Budget prévisionnel : 50 160 €
Subvention exceptionnelle 2018 : 0 €
Subvention sollicitée : 2 000 €
Subvention proposée: 1 500 €

ARTISTES EN RÉSIDENCE

L'association « Artistes en résidence » a pour mission de favoriser la recherche, la création et les échanges en matière d'art contemporain par l'accueil d'artistes plasticiens nationaux et internationaux en résidence à Clermont-Ferrand et l'organisation de résidences croisées internationales.

Les résidents sont des artistes sélectionnés sur appel à candidature ou expressément invités. Ils travaillent en moyenne pendant trois mois (consécutifs ou non) et perçoivent une bourse de création pour leur travail pendant la résidence.

L'association rejoindra la friche de la Diode aux côtés du collectif les Ateliers. Dans l'attente de la réalisation des travaux qui devraient s'achever fin 2019, les résidents sont accueillis dans un appartement mis à disposition par la Ville.

Depuis 2017, une subvention forfaitaire de 1 500 € est attribuée à Artistes en résidence pour aider à la prise en charge des frais de fonctionnement de l'appartement.

Il vous est proposé, en accord avec votre la commission, de renouveler à Artistes en résidence cette subvention exceptionnelle de 1 500 € à ce titre.

LITTÉRATURE AU CENTRE D'AUVERGNE (LAC)

L'association Littérature au centre d'Auvergne, créée en 2014, a pour objectif d'organiser chaque année un festival de rencontres littéraires visant à générer échanges et dialogues entre les acteurs de la vie universitaire et les éditeurs, auteurs, bibliothécaires et plus largement les différents publics. Ce programme de rencontres est assorti de moments plus récréatifs tels que des concerts, cafés littéraires, spectacles… avec une programmation répartie sur le territoire municipal et notamment dans les quartiers.

L'édition 2018 du festival a ainsi rassemblé plus d'une vingtaine d'écrivains, des librairies nomades, une programmation de 5 soirées pour un total de 3600 participants. Un grand nombre de partenaires accompagne le projet tels que la MEL (Maison des Écrivains et de la Littérature), la SOFIA (Société Française des Intérêts des Auteurs et de l'Écrit), le PREAC (Pôle de ressources pour l'Éducation artistique et culturelle)…

Le festival 2019 se déroulera du 27 au 31 mars 2019 pour sa cinquième édition sur la thématique « Littérature et corps ».

Budget prévisionnel : 79 910 €
Subvention allouée en 2018 : 3 000 €
Subvention sollicitée : 8 000 €
Subvention proposée : 3 000 €

SEMAINE DU CINÉMA HISPANIQUE

L'association Semaine du cinéma hispanique organise depuis 18 ans un festival dédié à la production cinématographique hispanophone. Elle a pour objectif, à travers cet événement et son action culturelle tout au long de l'année, de promouvoir la culture espagnole et latino-américaine auprès des publics clermontois et plus largement du département.

En 2018, la Semaine du Cinéma hispanique a accueilli tout au long de l'année et pendant le festival près de 7 000 spectateurs, dont 3600 scolaires. Elle travaille en collaboration avec nombre d'acteurs du territoire : Sauve qui peut le court-métrage, Cinéfac, Littérature au Centre... pour l'organisation d'événements autour du festival. L'édition 2019 du festival se tiendra du 2 au 9 avril.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'allouer une subvention de 1 000 € pour la conduite des actions de l'association.

Budget prévisionnel : 9 300 €
Subvention allouée en 2018 : 1 000 €
Subvention sollicitée : 1 000 €
Subvention proposée : 1 000 €

LES BRAYAUDS, Centre Départemental des Musiques et Danses traditionnelles en Puy-de-Dôme »

Depuis 1998, l'association Les Brayauds est reconnue par les institutions comme Centre Départemental des Musiques et Danses Traditionnelles du Puy-de-Dôme. Elle fait partie du réseau régional fédéré par l'Agence des Musiques des Territoires d'Auvergne (AMTA), qui anime depuis 1985 le vivier local de musiciens et d'associations de musiques traditionnelles. Fortes du succès de leur scène traditionnelle pour la fête de la musique qui rassemble chaque année 800 danseurs, et des nombreux bals organisés à la Maison de l'Oradou avec le collectif Bal O Centre, elles s'associent pour proposer une semaine de colloque, d'animations en ville et de conférences, clôturées par un événementiel ouvert à un plus large public.

Initié en 2016, cet événement global et populaire a pour vocation de placer Clermont comme une capitale des musiques traditionnelles en dynamisant l'espace public. Les associations présentent cette année une programmation du 16 et 23 mars, proposant toute la semaine des ateliers d'initiation et un bal pour enfants à la Maison du Peuple, et s'inscrivant notamment pour la première année dans le cadre du parcours culturel « Musique et danse » proposé aux scolaires clermontois de la Ville.

La semaine se conclura le samedi 23 mars par l'animation des marchés clermontois avec une déambulation musicale et un spectacle de rue l'après-midi, pour finir sur un grand bal avec trois groupes traditionnels et contemporains le soir à la Maison du Peuple.

Ces associations sont aussi soutenues depuis 2015, dans le cadre de la Fête de la Musique et de ce bal itinérant, soit leurs deux opérations phares au niveau de la Ville pour mettre à l'honneur deux pratiques traditionnelles : la musique et la danse.

Budget prévisionnel : 13 713 €
Subvention allouée en 2018 : 4 000 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

LES AMIS DE LA CAMERA DELLE LACRIME

Depuis 2013, le 21 mars est devenu la Journée Européenne de Musique Ancienne, et rassemble une trentaine de manifestations à l'occasion du 1er jour du printemps et de l'anniversaire de Jean-Sébastien Bach.

Cette année, la manifestation sera avancée au 4 Mars et intégrée à la programmation officielle de la Saison Croisée France-Roumanie 2019, au travers de l'invitation de trois musiciens de l'ensemble Codex.

Comme chaque année depuis quatre ans, la Camera delle Lacrime propose des ateliers et des représentations publiques à destination des scolaires, et plus particulièrement des classes CM1-CM2, à la chapelle des Cordeliers. Elle est assistée dans ce projet par le Bureau Art et Culture de l'Inspection Académique du Puy-de-Dôme pour proposer :

- Cinq concerts performatifs, dont quatre réservées aux scolaires de Clermont-Ferrand, du 4 au 6 Mars, qui permettront aux élèves d'être acteurs du moment car invités à dialoguer avec les musiciens et à chanter avec eux.
- Une conférence chantée à la Médiathèque du Centre Jaude, le 6 Mars.

L'organisation de cette manifestation et le travail engagé auprès des scolaires Clermontois se sont vus pérennisés par le conventionnement de la Camera delle Lacrime avec la Ville de Clermont-Ferrand pour la période 2017-2019, afin de lui permettre de se structurer.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé, en accord avec votre commission :
- d'attribuer à l'association une subvention de 6 000 €
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant à la convention d'objectifs nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

Budget prévisionnel : 8 000 €
Subvention allouée en 2018 : 6 000 €
Subvention sollicitée : 8 000 €
Subvention proposée : 6 000 €

VOLCANO

L'association Volcano, hébergée à la Pépinière de Mai, développe depuis trois ans un travail de mise en réseau pour les musiciens entre l'Angleterre et Clermont-Ferrand. Dans cette optique, elle propose *God Save Clermont !*, troisième édition du festival de rock qui se déroulera du 1er au 6 Avril à Clermont-Ferrand, et accueillera les groupes anglais ayant participé à la tournée des groupes clermontois au Royaume-Uni, lesquels assureront les premières parties.
Chaque année, des groupes des villes jumelées d'Aberdeen et de Salford sont programmés.

Les groupes seront diffusés dans les bars repérés comme scènes musiques actuelles ainsi que lors de la soirée de clôture à la Coopérative de Mai, en partenariat avec l'association Pop'Art.

Le festival, qui espère toucher un public nombreux tout à long de la semaine, s'est associé au CROUS et à son bar, le Nota Bene, pour atteindre le public étudiant, cible essentielle pour la scène locale.

Cette démarche amatrice et bénévole, vise à fédérer les groupes locaux d'esthétique pop-rock, autour d'un projet facilitant leurs tournées à venir. En instaurant un circuit "amical et solidaire" entre les groupes de Clermont-Ferrand et de quelques villes anglaises, l'association tend à s'autonomiser des programmateurs traditionnels et repérés, pour initier un réseau d'entraide entre musiciens.

Avec un budget prévisionnel de 7 500 €, elle sollicite de façon complémentaire la Direction de la Culture à hauteur de 2 500 € et la Direction de l'Enseignement Supérieur et des Relations Internationales à hauteur de 1 500 €.

Budget prévisionnel : 7 500 €
Subvention allouée en 2018 : 2 000 €
Subvention sollicitée : 4 000 €
Subvention proposée : 4 000 €

DELIBERATION

Les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité et converties en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 MARS 2019

Le Maire,